

AU FIL  
— DE —  
L'INFO

ville de  
**LA CHÂTAIGNERAIE**

N° 152  
Décembre 2021

Joyeuses  
fêtes

Marie Jeanne Benoit, Maire de La Châtaigneraie  
et l'ensemble du Conseil Municipal, sont heureux  
de vous accueillir à la **Cérémonie des Vœux**  
**LE MERCREDI 5 JANVIER 2022**  
à 18H30 Salle des Silènes à La Châtaigneraie

- Pass sanitaire et masque obligatoires -



Chères Châtaigneraiennes, Chers Châtaigneraiens, L'année 2021 ferme ses portes, année difficile, perturbée par le virus qui a bien impacté notre façon de vivre et nos relations.

C'est une satisfaction avec toute l'équipe municipale de vous présenter les réalisations qui ont marqué cette fin d'année 2021 et les projets 2022.

Le clocher de l'église s'octroie un grand toilettage. Après un bon nettoyage, le coq a retrouvé tout son éclat. Avant son installation au sommet de la flèche, il a été béni par Monsieur l'abbé Michel Grolleau, curé de la paroisse. Les cloches sont en réparations.

**Voirie.** La rue de la Caillette, la rue Maréchal de Lattre de Tassigny et l'Avenue du Général de Gaulle sont inscrites dans un programme de travaux pour l'effacement des réseaux. La première phase des travaux rue de la Caillette est terminée. La circulation avenue Georges Clemenceau est souvent perturbée suite à la construction de la gendarmerie et des logements. En fin de travaux, la chaussée et les trottoirs seront réaménagés

**Lotissements.** Le Fief du Rocher voit de nouvelles constructions sortir de terre pour notre plus grand plaisir. À ce jour, sur les 5 terrains encore disponibles, 2 sont réservés. Suite à l'achat de plusieurs terrains, un cabinet architecte urbaniste et paysager a été missionné pour étudier la faisabilité de futurs lotissements, afin de pouvoir proposer des parcelles à la construction et satisfaire de nouvelles familles.

**Le Site des Trois Moulins.** Sous la responsabilité de l'Établissement Public Foncier, après la démolition et la dépollution de l'ensemble du site ancien MTM, un cabinet d'architecte a été missionné pour la faisabilité d'un lotissement d'habitations.

**Espace de la gare.** Cet espace intergénérationnel, apprécié de tous, va être équipé de jeux et d'agrès pour compléter les espaces libres. Nous espérons pouvoir inaugurer le site en début d'été.

**Le centre-ville.** Avec « Petites Villes de Demain » un premier diagnostic a été réalisé par notre « Cheffe de projet » Constance. Des fiches actions pour la revitalisation du centre-ville vont être actées au cours de l'année 2022. Notre priorité reste le dynamisme qui retient toute notre attention.

**Le cinéma.** Début janvier, nous pourrons satisfaire les cinéphiles avec les séances programmées à l'amphithéâtre de la salle Belle Épine par la société gérante du Fauteuil Rouge de Bresuire.

Ce que nous déplorons et regrettons ce sont **les incivilités** que nous rencontrons régulièrement sur l'ensemble de la commune (les poubelles, les voitures sur les trottoirs, les déjections canines...) Ceci augmente le travail des services de la mairie, l'objectif étant d'avoir une ville propre et de rendre les trottoirs aux piétons. L'idéal serait que chacun respecte l'autre pour un bien vivre ensemble !!!!

Les associations repartent avec difficultés. Qu'elles soient assurées de notre soutien pour la reprise de leurs activités. Elles sont les forces vives de l'animation de La Châtaigneraie, ainsi que tous les commerçants, artisans et professions libérales qui participent au dynamisme de notre ville. Merci à vous.

Une pensée, toute particulière, en ce début d'année pour tous ceux qui sont touchés par le handicap ou la maladie. Que cette année soit la plus douce possible, qu'ils puissent profiter de chaque instant de la vie avec leurs proches.

**Pour 2022**, avec l'ensemble de l'équipe municipale, **je vous présente mes Meilleurs Vœux.** Une nouvelle année : heureuse, remplie de joie et d'espoirs pour tous vos projets.

*« Nous réalisons que ce que nous accomplissons n'est qu'une goutte dans l'océan. Mais, si cette goutte n'existait pas dans l'océan, elle manquerait. »* Mère Teresa

Marie Jeanne Benoit  
Maire

## SOMMAIRE

ÉDITO.....	2	ÉCONOMIE.....	15
INFORMATIONS COMMUNALES.....	3-7	ASSOCIATIONS.....	16
ACTION SOCIALE.....	8-9	CULTURE.....	17-18
ENFANCE JEUNESSE SCOLAIRE.....	10-11	PATRIMOINE.....	19
CADRE DE VIE.....	12-13	HISTOIRE.....	20
TRAVAUX.....	14	AGENDA.....	20

Crédit Photos : Mairie de La Châtaigneraie, Mehdi Media.







## DÉCHETS MÉNAGERS

**Déchets ménagers : les principes à respecter pour être bien collecté !**



### Bac à ordures ménagères

Positionnez votre bac avec l'ouverture côté route à 1 mètre de tout obstacle. Les conteneurs présentés à l'envers ne seront pas collectés.

Sortez votre bac la veille du jour de collecte et rentrez-le une fois la collecte terminée pour libérer les accès sur les trottoirs.

Le couvercle du bac doit être fermé et les sacs ne doivent pas dépasser sur l'avant du bac. Le bras mécanisé risque de pincer le sac, entraînant un vidage incomplet et/ou la chute de déchets au sol.

Disposez des sacs de 20 à 30 L maximum, directement dans votre bac et sans tassement excessif.

### Que faire en cas de changement d'adresse ?

Dans tous les cas, pour clôturer votre abonnement à l'ancienne adresse et/ou ouvrir un compte sur votre nouvelle adresse : transmettre le formulaire téléchargeable sur [www.scom85.fr](http://www.scom85.fr) ou disponible sur appel au 02 51 57 11 93.

### Lorsque vous quittez votre logement équipé d'un bac du SCOM :

- Laissez le bac à l'adresse quittée,
- Emmenez avec vous votre carte d'accès en déchèterie et vos sacs jaunes.

Pour toute question sur le service de collecte des déchets ménagers, consultez le site internet :

[www.scom85.fr](http://www.scom85.fr) ou contactez le 02 51 57 11 93 / E-mail : [contact@scom85.fr](mailto:contact@scom85.fr)

## COLLECTE DE COQUILLAGES

**Collecte de coquillages : ne les jetez pas, ils se recyclent !**

Faites un geste pour l'environnement tout en allégeant votre poubelle.

Votre commune participe à l'opération collecte de coquillages. Tout apport contenant des crustacés (crevettes, langoustines), rince-doigts, assiettes ou autres déchets ne sera pas accepté.

**Lundi 27 décembre et Lundi 3 janvier**

De 10h à 12h30 et de 15h à 17h aux ateliers municipaux, Rue des Jacobins.



## MARCHÉS ET FOOD TRUCKS

### SUR LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Le 4<sup>e</sup> lundi de chaque mois, des commerçants non alimentaires installent leurs étals : vêtements, chaussures, ...

Au cours de la semaine, vous trouverez aussi :

#### Au marché :

##### Le samedi matin :

- Un primeur
- Un charcutier / traiteur
- Un poissonnier
- Un producteur de canards (foie gras, confits...)

#### Le dimanche matin :

- Un marchand d'huîtres

#### Au food truck :

##### Le mercredi soir :

- Pizza Flam : pizza

##### Le vendredi matin et midi :

- Le Bif Truck : boucher charcutier
- La Folie des crêpes : crêpes sucrées et salées

##### Le vendredi soir :

- Food Session : burger



## RECENSEMENT CITOYEN

Chaque français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen pour ensuite participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Baccalauréat, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française :

- avant 18 ans, il faut présenter une attestation de recensement
- à partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC.

Le recensement, pour un jeune né en France, doit être fait entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit son anniversaire. Si le délai est dépassé, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en suivant la même démarche.

**Le recensement est possible de deux manières :**

- à la mairie de la commune du domicile, avec une carte d'identité ou un passeport en cours de validité, le livret de famille à jour et un justificatif de domicile.

## LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

Le Service National Universel s'adresse à tous les jeunes français âgés de 15 à 17 ans intéressés par une expérience d'ouverture, de cohésion et de découverte de l'engagement. Il est l'aboutissement du Parcours Citoyen. Il doit permettre aux jeunes qui s'y engagent de devenir les acteurs de leur citoyenneté. Il s'adresse aux filles et aux garçons, lycéens, apprentis, jeunes travailleurs et jeunes sortis du système scolaire. Il s'organise en deux étapes :

**Le « séjour de cohésion »**, dans un premier temps, durant lequel les jeunes volontaires sont accueillis pendant deux semaines dans un internat situé hors de leur département de résidence. À travers les modules proposés (activités physiques et sportives de cohésion, culture et patrimoine, défense et sécurité, développement durable, connaissance des services publics), ce séjour vise à favoriser la découverte de l'engagement et l'éducation à la citoyenneté.

**La « mission d'intérêt général »**, dans un second temps, d'une durée de 84 heures, sera effectuée



- en ligne via le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870> (Connexion par FranceConnect)

Une fois le recensement terminé, le jeune se verra remettre une attestation de recensement et sera convoqué à la Journée Défense Citoyenneté (JDC).

En créant son compte sur [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr), le jeune pourra télécharger sa convocation, demander un changement de date, ...



au sein des associations, des collectivités locales, des institutions ou des organismes publics. Cet engagement s'achève par la remise d'un certificat.

À l'issue de ces deux étapes, les jeunes peuvent prolonger leur engagement en effectuant par exemple des missions de service civique de 3 mois minimum.



Pour vos démarches administratives du quotidien, rendez-vous dans votre France Services, à La Châtaigneraie, 24 chemin de la Taillée.

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. (aides et prestations sociales, emploi, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits...)

#### Accueil, information et orientation :

Documentation, orientation vers le bon interlocuteur sur les droits et prestations...

Aide à l'utilisation des services en ligne : Création de comptes, télédéclaration, inscriptions et mise à jour de son espace personnel ; ANTS ; CAF ; Pôle Emploi ; CPAM, DDFIP...

#### Aide aux démarches administratives :

Compréhension des courriers administratifs, constitution de dossiers...

Mise en relation avec les partenaires : Aide à

la prise de rendez-vous avec l'administration concernée dans la permanence la plus proche...

#### Contact

Tél : 02 51 52 62 51

E-mail : franceservices@ccplc.fr

#### Horaires

Lundi-mardi-jeudi : 9H à 13H et 14H à 17H30

Mercredi : 9H à 13H et 14H à 18H

Vendredi : 9H à 12H30

#### Le conseiller numérique

Répond, informe les usagers en difficultés dans leurs activités quotidiennes en lien avec le numérique et propose un accompagnement individuel ainsi que des ateliers collectifs ludiques...

#### Contact

Tél : 07 77 34 36 08 / 02 51 52 62 51

E-mail : conseiller.numerique@ccplc.fr

#### Horaires

Lundi-mardi-jeudi : 9H à 13H et 14H à 17H30

Mercredi : 9H à 13H et 14H à 18H

Vendredi : 9H à 12H30

## JOSEPHINE 2021



La Joséphine est un événement **100% solidaire** et féminin, organisé par La ville de La Roche-sur-Yon, au profit de La Ligue contre le cancer.

Cette année, la commune de La Châtaigneraie s'est associée à l'évènement et a proposé un parcours de 5 kms avec un départ Place du Docteur Gaborit. Afin de laisser le temps à chacune de planifier son parcours, le fléchage est resté pendant une semaine.

Les participantes, joggeuses ou marcheuses, avaient la possibilité de commander un tee-shirt « Rose » pour l'occasion. La distribution s'est déroulée en mairie quelques jours auparavant.

Sur le département, la Joséphine a rassemblé **17 352 participantes**. Cet élan de solidarité a permis un record de dons pour la recherche et la mise en place d'actions pour les malades. Un chèque d'un montant de 129 534,98 € a été remis le 22 novembre dernier à La Ligue contre le cancer.

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

En ce matin du 11 novembre, les enfants avec leurs parents, les élus, les pompiers, les anciens combattants et les portes drapeaux étaient réunis sur le parvis de la salle Belle Épine pour la mise en place du défilé jusqu'au monument aux morts.

Après la montée des couleurs, **les enfants du conseil municipal ont ravivé la flamme du souvenir en la déposant devant le monument**. Deux jeunes sapeurs-pompiers ont fait lecture des noms des morts inscrits sur les plaques. Les gerbes ont été déposées par Marie-Jeanne BENOIT, Maire, et Pascal CHARBONNEAU, Président de l'UNC, accompagnés par les enfants du CME.

Après une minute de silence, la Marseillaise a été entonnée et chantée par tous. Quatre combattants se sont vus remettre la Croix du Combattant.

Le mot de l'UNC a été lu par le président. Madame le Maire a fait lecture de la lettre de la ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Pour terminer les enfants du CME ont lu le poème de Paul Eluard, « Liberté » avant de repartir en défilé sur la place de La République.





## 100 ANS !

### Une résidente de l'Ehpad du Bon Accueil fête ses 100 ans

Née au Busseau (79) le 10 Novembre 1921, Paulette Lièvre était à l'honneur ce mercredi 17 novembre à l'occasion de sa centième année de vie. Entre les discours, les fleurs et la médaille de la ville remise par Michel Petit et Michel Bironneau, la résidente du Bon Accueil n'a pas perdu le sourire de l'après-midi.

Pour fêter son anniversaire les élus, les résidents, la directrice Madame Royer et les équipes de l'EHPAD ainsi que sa famille se sont réunis autour

d'elle dans la salle de réception de l'Ehpad où elle est pensionnaire depuis février 2013.

7<sup>e</sup> d'une famille de 10 enfants, elle s'est mariée en 1946, deux enfants sont nés de cette union en 1948 et 1950. La famille s'est agrandi avec la naissance de 3 petits-enfants puis de 4 arrière-petits-enfants.

Paulette Lièvre a pu célébrer ses 100 ans avec ses proches autour d'une coupe, dans le respect des gestes barrières.

**Madame Lièvre s'est éteinte quelques jours après cet évènement.**

## OPÉRATION «BOURSE AU PERMIS»

### Afin de promouvoir l'insertion professionnelle et sociale des jeunes par la mobilité, le CCAS a décidé de donner un coup de pouce aux jeunes désireux de passer leur permis de conduire.

Agés de 17 à 25 ans, domiciliés à La Châtaigneraie, inscrits au rôle des contributions directes de la commune depuis plus d'un an et démontrant une réelle motivation pour accomplir une mission d'intérêt collectif, vous pouvez prétendre au dispositif. À ce titre les services de la Mission Locale vous informent, vous orientent et vous accompagnent vers le CCAS.

Le montant de l'aide est compris entre 450 € et 600 € et est soumis à quotient familial. L'aide est directement versée à l'auto-école.

Le permis de conduire est pour l'emploi et la formation, une démarche fondamentale vers l'autonomie, en particulier dans les zones rurales.

Cette aide concerne le permis B exclusivement. Elle n'est pas reconductible en cas d'échec au permis de conduire.

Au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2021, deux jeunes ont bénéficié de cette aide afin de financer leur permis conduire. En retour, ils devront effectuer un nombre d'heures de travail pour la collectivité ou les associations dans un délai de six mois.



## GOÛTER DES AÎNÉS

Après des semaines derrière nos écrans, confinés à la maison, il était l'heure de nous retrouver pour partager un moment de convivialité.

La pandémie n'a pas permis d'effectuer la sortie annuelle organisée par le CCAS, cependant le Conseil d'Administration a décidé de proposer un goûter dansant aux aînés de 65 ans et plus le jeudi 23 septembre 2021.

Le Maire, Marie Jeanne Benoit, plusieurs adjoints et conseillers municipaux ainsi que les membres du CCAS, bénévoles d'associations, ont

chaleureusement entouré les convives.

La partie récréative était assurée par le groupe «Musique du Monde» qui a proposé un show aux parfums de France et de Marseille. Il a ensuite entraîné les convives vers le pays Basque avec ses costumes de fériés, ses chants et ses danses traditionnelles.

En final, cap sur les Antilles avec des rythmes de fêtes des Caraïbes et il a bien entendu fait danser et pousser la chansonnette aux aînés.

## GOÛTER SPECTACLE DE NOËL

Le mercredi 1<sup>er</sup> décembre, le **CCAS a organisé le Goûter spectacle de Noël** pour les 70 ans et plus de la commune.

L'après-midi s'est déroulé en deux parties. Une première partie spectacle, assurée par Nadine, toujours très appréciée de nos aînés, puis, le service d'un goûter, préparé par les membres de la commission Action Sociale, les bénévoles et les enfants du passeport du civisme. Ces derniers ont décoré la salle avec beaucoup d'enthousiasme.

Nous nous sommes donnés rendez-vous l'an prochain encore plus nombreux.



## LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE : SOUTENIR LES AÎNÉS À DOMICILE

**Le portage de repas à domicile est apprécié des aînés qui ne peuvent plus faire leurs courses, qui rencontrent des difficultés à cuisiner ou qui n'en ont plus l'envie.**



Il permet de pallier aux difficultés liées à l'organisation des repas, proposer des repas en liaison chaude, variés et adaptés aux besoins spécifiques des personnes âgées, éviter la dénutrition,

participer au maintien à domicile, prévenir l'isolement, apporter un peu de convivialité et d'aide lors des visites et veiller sur les personnes âgées.

Dans la pratique c'est l'EHPAD du Bon Accueil qui prépare les repas. Le CCAS dispose d'un véhicule et assure la distribution. **Deux agents formés pour cette mission assurent la livraison de repas chauds tous les jours de la semaine.**

L'offre des menus est variée. Les repas se composent d'une entrée, d'une viande ou d'un poisson, d'un accompagnement, légumes ou féculents, d'un fromage, d'un dessert, d'un morceau de pain et d'un potage pour le soir.

C'est un service qui fonctionne à la demande, ponctuellement ou plus régulièrement.

Les agents du portage de repas assurent également une mission de veille sociale.

## TRANSPORT CCAS

**Le CCAS accompagne les personnes dans leurs déplacements, pour leurs courses ou pour d'autres trajets plus spécifiques.**

Ce dispositif est accessible à toutes les personnes de la commune n'ayant pas de moyen de locomotion.

**Le Centre communal d'action sociale (CCAS)** propose de faciliter les déplacements quand les personnes ne possèdent pas de véhicule ou quand elles sont dans l'incapacité de conduire. Ces trajets leur permettent de faire leurs courses ou d'organiser des déplacements plus spécifiques.

Sont ciblées, les personnes qui souhaitent se rendre à des rendez-vous médicaux, à des activités de loisirs ou effectuer des courses d'appoint sur l'ensemble de l'agglomération de La Châtaigneraie.

Tous les jeudis après-midi, suivant la demande, le bus passe au domicile des demandeurs. Un

chauffeur prend la personne devant chez elle avec un véhicule du CCAS et la raccompagne 1h30 après.

Pour bénéficier du transport, une participation de 2 € par aller-retour est facturée en fin de trimestre.

Réservation à effectuer par téléphone au 02 51 69 60 41, en indiquant vos nom, prénom, adresse et le lieu d'arrêt souhaité.

La Responsable du Service à la Mairie est Amélie Guitton.











## FOIRE D'AUTOMNE

Une édition 2021 pleine de nouveautés s'est déroulée le dimanche 3 octobre dernier. Un marché de producteurs locaux a pris naissance sur la place des Halles, tandis que d'autres marchands se sont installés tout le long de la rue Saint Jean jusqu'à la place de la République où les manèges étaient présents également.

Dans l'après-midi, petits et grands ont profité des jeux en bois en accès gratuit. Une animation musicale a égayé 2 moments forts de la journée. Les changements opérés dans cette nouvelle édition de la Foire d'Automne ont été appréciés et le conseil municipal souhaite déjà vous donner rendez-vous pour l'édition du 2 octobre 2022.



## ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE



Depuis fin novembre, la ville a revêtu ses habits de lumière pour commencer le décompte jusqu'aux fêtes de fin d'année.

Dix nouveaux motifs complètent l'existant, et des guirlandes ont aussi été ajoutées. Un sapin a été installé sur la place des Halles, symbole incontournable de la fin d'année.

## STÉRILISATION DES CHATS

Une campagne a débuté en octobre suite à la signature d'une convention avec la fondation 30 Millions d'amis pour la stérilisation de 20 chats dits libres.

7 ont bénéficié de cette opération et ont été réintroduits sur leur lieu de captage. L'action va reprendre en début d'année sur différents secteurs de la commune.

Les informations (dates et lieux de trappage) seront publiées sur le site internet [www.lachataigneraie.eu](http://www.lachataigneraie.eu)



## INSTALLATION DE DEUX RADARS PÉDAGOGIQUES

2 radars sont nouvellement installés sur la commune. Le premier situé rue de La République, au carrefour de la Boule d'Or, le second Avenue du Général de Gaulle. Ils sont placés sur des axes en ligne droite et entrants dans la commune. Le souhait de la municipalité est d'informer sans sanctionner.

Ces radars permettent de sensibiliser les automobilistes à leur réelle vitesse. L'objectif est de faire prendre conscience que la traversée de la ville doit se faire à vitesse réduite. Leur alimen-

tation est solaire et indique la vitesse en temps réel à partir de 15 km/heure et change de couleur au-delà des 50 km/heure accompagné d'un message d'alerte : ralentir puis danger.



### Restauration du clocher

Déjà une année de travaux et les premiers signes de réfection du clocher sont visibles par tous. Le coq a été repositionné à 57 mètres du sol. Le démontage des échafaudages de la flèche a commencé, laissant apparaître une couleur de pierre blanche. Cette restauration est lente car minutieuse. Les techniciens travaillent maintenant sur la tour et également sur les abat-sons. Ces derniers sont l'ensemble des lames insérées dans les baies d'un clocher pour rabattre le son vers le sol. Le beffroi, qui accueillera bientôt de nouveau les cloches, est également au cœur des réparations.



### Enfouissement des réseaux

Depuis plusieurs années, la commune œuvre pour embellir les rues en supprimant les réseaux aériens électriques, téléphoniques et d'éclairage public disgracieux.

L'enfouissement des réseaux (électrique et téléphonique, dont la fibre optique) est en cours pour une partie de la rue de la Caillette puis de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny (du carrefour à la rue Saint Jean) et l'avenue du Général de Gaulle (pour la partie haute).

Ces travaux contribuent à la sécurité de l'alimentation électrique, les réseaux électriques souterrains étant moins vulnérables aux aléas climatiques, notamment lors de tempêtes.

Nous nous excusons auprès des riverains pour qui les travaux doivent constituer une gêne quotidienne. La commune et le SyDEV (Syndicat

D'Energie Vendéenne) sont attentifs à l'organisation du chantier pour une réalisation dans les délais les plus courts possibles et dans le respect d'une démarche de qualité.

### Constructions de logements

L'Avenue Georges Clemenceau voit apparaître dix nouveaux logements. Leur livraison est prévue en avril 2022. Podelhia est le bailleur qui gèrera les attributions.



### Lancement de nouveaux lotissements

Plusieurs terrains sont en étude : rue du Chemin Neuf, rue du Chemin Bas et le Champ du Château, et dans un deuxième temps le site MTM, rue des Trois Moulins ainsi que la continuité du Fief du Rocher pour lequel l'acquisition de nouvelles parcelles est en cours.



## BARBARA ET CHRISTOPHE, MÉDIUM, GÉOBIOLOGUE ET ÉNERGÉTICIENS

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2021, Barbara et Christophe ont installé leur cabinet au 27 rue des Trois Moulins à La Châtaigneraie.

**Barbara propose des séances de voyance, différents soins énergétiques, massage du ventre et de la réflexologie dorsale.**

Quant à **Christophe, il est géobiologue** : il remédie aux différentes problématiques énergétiques de l'habitat tel que par exemple le passage d'une veine d'eau sous la maison... et il détecte également les sources.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2021, ils vous proposent aussi de venir expérimenter des séances avec



la lampe neuro-stimulatrice Roxiva, qui traite entre autres des problèmes de sommeil, de stress, d'hyperactivité cérébrale, et permet une profonde relaxation.

Vous pouvez suivre Barbara et Christophe sur Facebook « Barbara Médium » et « Christophe Pairault » et via les sites

[www.barbaremedium-channeling.com](http://www.barbaremedium-channeling.com) et [www.purifie-ton-toit.fr](http://www.purifie-ton-toit.fr)

Contact : Barbara Médium **06 82 05 66 28** et Christophe Pairault **07 86 99 75 38**

## FRÉDÉRIC SIMONNET, PROFESSEUR DE PIANO

Depuis le 16 août 2021, Frédéric SIMONNET, professeur de piano venant de la région Bordelaise, enseigne La Méthode COLIN.

C'est la 1<sup>ère</sup> méthode de piano reconnue par le Concours Lépine pour la mémorisation des mouvements, la gestion du regard, le déchiffrage accéléré de partition et le jeu à deux mains rapide. Une méthode révolutionnaire et passionnante qui permet de gagner des années dans tous les styles, du classique au jazz, en passant par le rock et la musique contemporaine.

Vous progressez à votre rythme, tout en vous assurant une véritable autonomie musicale.

Essai gratuit. Cours individuel sur place ou par internet. Uniquement sur rendez-vous :

21 Avenue du 8 Mai 85120 La Châtaigneraie

Tél : **05 36 36 22 86**

Internet : [www.cours-de-piano-simonnet.fr](http://www.cours-de-piano-simonnet.fr)

Email : [fsimonnet.methodecolinpiano@gmail.com](mailto:fsimonnet.methodecolinpiano@gmail.com)

Page Facebook : fredericsimonnetmethodecolinpiano

>>> Professionnels, vous vous implantez sur La Châtaigneraie, faites-vous connaître en mairie afin d'intégrer le guide annuaire recensant les acteurs économiques de la commune. <<<

## LE TEMPS D'UNE OCCASION



Le temps d'une occasion est un magasin dépôt-vente de vêtements Hommes, Femmes, Ados et Enfants, articles de puériculture et jeux de

sociétés.

Le magasin a ouvert ses portes fin septembre 2021 au 8 rue du commerce en plein cœur de La Châtaigneraie, Place des Halles.

Tous les particuliers désireux de donner une seconde vie aux vêtements, jeux, articles de puériculture pourront les apporter sur rendez-vous au magasin où Rosalie et Maud vous accueillent avec le sourire.

Vous découvrirez au rez-de-chaussée : les jeux et tout ce qui concerne l'enfant, à l'étage les vêtements adultes.

Le fonctionnement est très simple, 2 collections par an : printemps / été et automne / hiver.

Elles effectuent avec vous un premier tri puis de leur côté fixent le prix de vente pour chaque article. Ils seront exposés jusqu'à la fin du contrat. Elles ont convenu d'un partenariat avec une entreprise locale de recyclage, ASV (Atlantique Solution Valorisation) pour la reprise des invendus.

Vous pouvez les contacter au **02 51 52 95 92**, par mail : [letempsduneoccasion@gmail.com](mailto:letempsduneoccasion@gmail.com)

Et bien sûr les suivre sur la page Facebook et Instagram. Horaires d'ouverture : Mardi, Mercredi, Vendredi 9h30 / 12h30 – 14h00 / 18h30 - Jeudi, Samedi 9h30 / 13h00



## UDAF



### L'Udaf plus que jamais au service des familles

Difficultés financières, problème au sein du couple, séparation... l'Union Départementale des Associations Familiales de la Vendée agit pour défendre les familles et propose plusieurs services :

Point Info Famille dont l'objet est d'informer et d'orienter les familles assurées par une psychologue ; le service de médiation familiale ; le service d'information et soutien aux tuteurs familiaux ; le Point Conseil Budget ; le service de conseil conjugal et familial et le service de parrainage de proximité.

Tous ces services sont gratuits et confidentiels puisque financés par l'État et les collectivités territoriales, à l'exception de la médiation familiale qui requiert une participation des bénéficiaires en fonction d'un barème CAF et du conseil conjugal et familial.

**Point Info Famille :** 02 51 44 37 02

pointinfofamille@udaf85.fr

**Médiation familiale :** 02 51 44 78 99

mediationfamiliale@udaf85.fr

**Information et soutien aux tuteurs familiaux :**

02 51 44 37 16 - istf@udaf85.fr

**Point Conseil Budget (PCB) :** 02 51 44 37 10

pcb@udaf85.fr

**Conseil Conjugal et Familial :** 02 51 44 37 03

conseilconjugalfamilial@udaf85.fr

**Parrainage de proximité :** 06 09 34 44 85

parrainagedeproximite@udaf85.fr

**Plus d'infos :** www.udaf85.fr



## TIR À L'ARC

### PAS DE TIR 70 METRES

Le club du tir à l'arc de La Châtaigneraie s'est doté d'un terrain de tir extérieur homologué par la FFTA. Celui-ci permet aux archers du club de pouvoir venir s'entraîner jusqu'à 70 mètres ; les archers peuvent tirer simultanément à toutes les distances. L'accès au terrain est accessible aux membres du club tous les jours à toutes heures. Ce terrain, offrant aux archers compétiteurs la possibilité d'avoir un entraînement à la carte, est situé sur le complexe sportif Clemenceau, à la suite des terrains de foot, avec un accès direct depuis le parking de la salle des Silènes. Au mois d'avril, le club organisera une porte ouverte pour

permettre aux personnes de venir découvrir ce sport adapté à tous et de bénéficier d'une licence découverte à tarif réduit.



## DON DU SANG

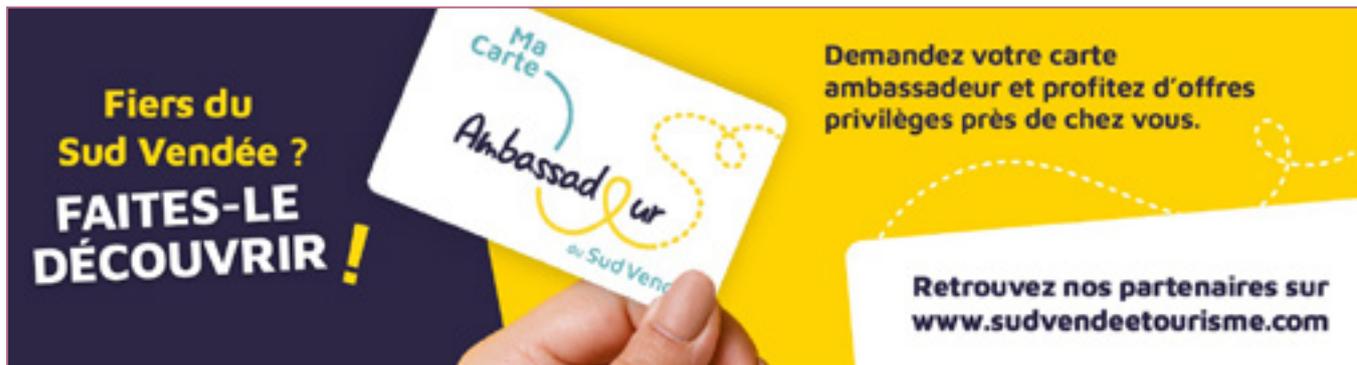
Dates des collectes 2022 à La Châtaigneraie :

- Lundi 07 février
- Lundi 04 avril
- Mardi 31 mai
- Mardi 02 août
- Mercredi 12 octobre
- Jeudi 08 décembre

Pour vous renseigner n'hésitez pas à vous connecter sur notre page Facebook - don du sang pays de la chataigneraie - vous pouvez nous laisser des messages nous vous répondrons ou appelez le 06 17 09 21 21

Le besoin de sang est de plus en plus important en ces moments difficiles, si vous avez entre 18 et 70 ans et êtes en bonne santé, venez donner votre sang pour sauver des vies.





Lancée en Mai 2021, « Ma Carte Ambassadeur du Sud Vendée » est une carte privilège, nominative et gratuite, destinée à tous les habitants du Sud Vendée de plus de 18 ans.

En devenant ambassadeur du Sud Vendée, vous bénéficiez d'avantages et de réductions dans les sites de visites, activités de loisirs et structures partenaires.

**Cette carte vous permettra de (re)découvrir et faire découvrir les sites proches de chez vous, un véritable sésame pour consommer local.** Vous explorez ainsi votre environnement proche et profiter d'avantages exclusifs tout au long de l'année.

Pour demander gratuitement votre carte et devenir ambassadeur, il vous suffit de vous rendre sur [www.sudvendeeetourisme.com](http://www.sudvendeeetourisme.com) et de remplir le formulaire d'inscription.

Vous recevrez votre carte sous quelques jours directement dans votre boîte aux lettres.

La liste de tous les partenaires est également disponible sur le site internet, des nouveautés sont prévues pour 2022 !

Fiers du Sud Vendée ? Alors n'attendez plus et faites-le découvrir !

CINÉMA

**Le Fauteuil ROUGE**

L'activité cinéma proposée jusqu'alors par l'association Familles Rurales a cessé à cause de l'arrivée et de la longévité de la pandémie du Covid-19.

La commune a donc réfléchi à une autre formule pour répondre aux besoins des habitants.

La SCIC Cinémas Bocage (Le Fauteuil Rouge) reprend cette activité. Elle comptabilise déjà plusieurs salles et proposera à Belle-Épine des sorties nationales, des avant premières, des animations autour du cinéma comme des cinés-débats, cinés-seniors, festivals etc...

La mairie remercie tous les acteurs de cette belle transition, comme les bénévoles de Familles Ru-

rales, le gérant du Fauteuil Rouge et toute son équipe.

Une équipe de bénévoles est déjà en place et souhaite s'étoffer...

**APPEL À BÉNÉVOLES**

**VOUS ÊTES PASSIONNÉS DE CINÉMA ?**

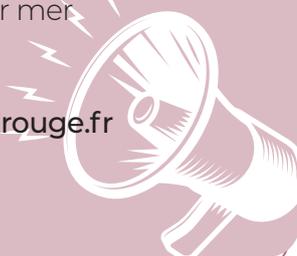
Votre cinéma «Belle Épine» de La Châtaigneraie recherche des bénévoles. Projection, Caisse, Entretien, vente de confiseries seront vos tâches. **Cette mission vous donnera accès gratuitement à toutes les séances de votre cinéma,** mais également dans les cinémas suivants :

- Le Fauteuil ROUGE à Bressuire
- Le 7<sup>e</sup> Art à Cerizay
- Le Stella à Moncoutant sur Sèvre
- Le Commynes à Argentonny
- Agnès Varda à La Tranche sur mer
- Les Ormeaux à Jard sur mer

Contact :

06 73 06 27 02

ou [direction@lefauteuilrouge.fr](mailto:direction@lefauteuilrouge.fr)





## HISTOIRE DE NOTRE CIMETIÈRE

**Le cimetière communal date probablement des années 1605/1610.**

En circulant dans les allées transversales, nous remarquons vite le non-alignement des tombes et le désordre de leur implantation, typique des cimetières anciens. Il a aussi la particularité d'avoir un certain nombre de tombes anciennes avec leurs épitaphes gravées dans la pierre ; en voici deux parmi d'autres :

- Fille, épouse et mère modèle, elle donna l'exemple de toutes les vertus et elle passa en faisant le bien.
- Bon époux, excellent père, ami sincère et homme de bien.

Des tombeaux imposants ou de simples chevalets nous rappellent aussi l'existence de personnages qui ont marqué l'histoire de notre petite cité.

### Citons-en quelques-uns :

- La famille de Paul-André de Maisonpré, mort en 1764 qui fut sénéchal et sub-délégué (sorte de sous-préfet).
- La famille Arnaud de la Fauconnière, seigneurs du dit-lieu.
- Monsieur de Fontaine, procureur du roi intègre, puis du tribunal du district pendant la période révolutionnaire. Il fut arrêté et emprisonné. Il échappa à la guillotine grâce à une pétition signée par tous les habitants de la commune.

- Monsieur l'abbé Aucoin, ancien curé, sur la tombe duquel les mamans inquiètes venaient faire faire les premiers pas à leurs rejetons.

- Émouvantes, ces deux petites pierres tombales reliées par une même croix de fer : des jumelles en bas âge.

- Monsieur Cahors, premier instituteur après la Révolution.

- La famille de Félix Lionnet, artiste peintre et ancien maire.

- La colonne tronquée pour une enfant de 12 ans dont l'épithaphe nous rappelle les circonstances douloureuses de sa mort.

- La chapelle de Monsieur Savary de Beauregard (constructeur du château du Châtenay et aïeul de la famille d'Andigné).

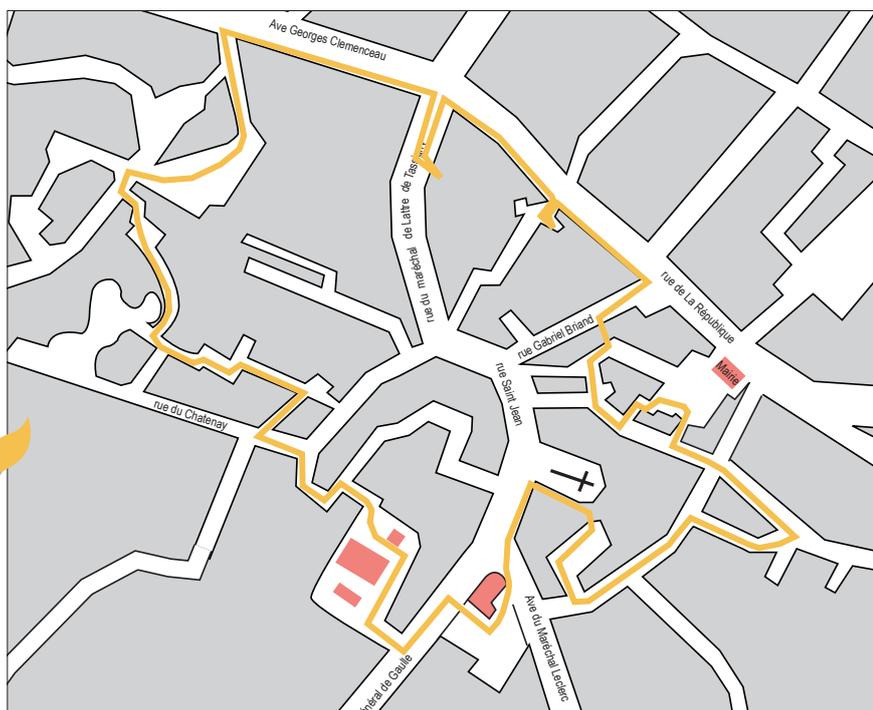
- Celle de la famille Bailly du Pont (constructeur du château des Cèdres).

Nous pourrions encore citer de nombreuses familles de notables : Perreau (propriétaire des «Roches»), Amélie Parenteau (bienfaitrice des écoles publiques), Henriette Bouillaud (bienfaitrice des écoles privées), Landreau, Sabouraud, Larjaud, Brillaud...

Et combien de modestes pierres tombales, toujours bien entretenues, qui sont les seuls souvenirs visibles des êtres chers qui ont croisé nos vies !

J. C. Courilleau (sources CHEL)

## CHEMIN DES PEINTRES





### DES ORIGINES À NOS JOURS

À l'époque gallo-romaine, notre cité n'était probablement qu'un tout petit hameau entourant un temple dédié au dieu Hercule et situé près d'une source, c'était le Montercle.

Au 4<sup>e</sup> siècle, les premiers chrétiens remplacèrent le temple au dieu fort par une chapelle placée sous le patronage du Grand Saint Christophe.

Vers 1021 Guillaume IV, Duc d'Aquitaine, confia le prieuré-cure Saint Christophe aux moines de Maillezais. Le premier curé dont le nom nous soit parvenu est un certain Jean.

La famille des Chasteigners, seigneurs de la Chasteigneraye durant trois siècles, fit construire un château-fort ainsi qu'une Chapelle en 1348. Notre paroisse appelée alors Saint Christophe du Bois devint peu à peu La Chasteigneraye.

Pendant les guerres de religions, l'église fut pillée et ruinée. La chapelle du Château dédiée à St Jean Baptiste, située à l'emplacement de notre actuelle église, devint église paroissiale.

Sur les ruines de Saint Christophe fut édifié un couvent de Dominicains, appelé aussi Jacobins. Ce couvent fut lui-même détruit à son tour lors de la révolution française.

Pendant la tourmente révolutionnaire, l'église servit de salles de réunions, puis, de grange à foin.

Ses trois cloches furent descendues et brisées (peut-être ont-elles été fondues et transformées en canons ?)

Au 19<sup>e</sup> siècle, La Châtaigneraie était le chef-lieu d'un vaste canton, avec ses hommes d'affaires, notaires, médecins, juge de paix... et animé par de nombreux commerces et artisans. Chaque dimanche, notre cité voyait converger les habitants des campagnes environnantes. Ceux-ci assistaient aux offices puis faisaient leurs achats. L'église de petite dimension, ne pouvait accueillir tous les fidèles qui devaient souvent rester à l'extérieur. Il était donc urgent d'y remédier.

En 1862, un projet d'agrandissement vit le jour et une souscription fut lancée par l'abbé Brunet. Mais ce fut l'abbé Clot son successeur, qui mena à terme, après bien des péripéties (7 plans successifs), la construction de l'édifice.

Initialement, seuls le transept et le cœur devaient être agrandis. Mais au cours des travaux, la partie restante fut ébranlée et menaçait sérieusement de s'écrouler, son accès fut interdit et il fallut, en dépit de la protestation de nombreux paroissiens, la démolir.

L'église pris son aspect actuel (style gothique du 13<sup>e</sup> siècle) mais avec un clocher bas, couvert en tuiles de pays. La première pierre de la nouvelle église fut posée le 7 avril 1869. Elle fut bénie et le culte rétabli le 19 mars 1874.

Pendant les travaux, le transfert des messes du dimanche dans l'église de La Tardière fut envisagé et essayé une première fois. À la suite d'une pétition, les halles construites en 1850 servirent au culte de 1869 à 1874, redonnant vie à la cité commerçante délaissée par sa clientèle le jour de l'expérience. Ces halles furent détruites en 1973.

*Source Chel - EXPOSITION 1998 de St Christophe du Bois à St Christophe des Châtaigners.*

### AGENDA

L'année est ponctuée d'événements festifs, informatifs et culturels organisés par la commune :

- **Mercredi 5 janvier 2022** : Cérémonie des vœux - Salle des Silènes
- **Dimanche 13 février 2022** : Cérémonie de remise du drapeau de mémoire - monument aux morts
- **Vendredi 8 avril 2022** : carnaval des enfants - Centre ville
- **Du mercredi 4 au dimanche 8 mai 2022** : Exposition de printemps - Salle Félix Lionnet
- **Vendredi 29 juillet 2022** : Folle Soirée - Centre ville
- **Dimanche 2 octobre 2022** : Foire d'Automne et Marché de producteurs locaux - Centre ville



#### Contact Mairie :

38 rue de La République  
85120 LA CHÂTAIGNERAIE  
Tél. : 02 51 69 60 41  
Courriel : [mairie@la-chataigneraie.fr](mailto:mairie@la-chataigneraie.fr)  
Site Internet : [www.lachataigneraie.eu](http://www.lachataigneraie.eu)



#### À savoir :

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.  
Téléphone : 02 51 69 60 41  
Passeport et CNI : du lundi au vendredi sur rendez-vous : [www.lachataigneraie.eu](http://www.lachataigneraie.eu) ou [www.rdv360.com](http://www.rdv360.com)